



Port Saint Père

17ème

VIDE GRENIER

Dimanche
3 septembre 2017

De 9h à 18h

Inscription avant le 29 aout 2017

Intérieur : 10 € les 3 m x 2 m
Extérieur : 10 € les 4 m x 2 m

Sur place restauration rapide, buvette

Organisé par le Comité des Fêtes de Port St Père

REGLEMENT VIDE GRENIER

Article 1 : les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation.

Article 2 : pour avoir accès à l'emplacement, les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitter leur inscription. Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent se munir des documents suivants :
- pour les professionnels, une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et une copie de la carte d'identité
- pour les particuliers, une copie recto verso de la carte d'identité.

Article 3 : l'accès à l'emplacement pour déballer ne peut se faire qu'accompagné par une personne de l'organisation.

Article 4 : le déballage a lieu le matin de 6h à 9h. toute personne se présentant après 9h se verra refuser l'installation de son stand, même inscription validée.

Article 5 : les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent, à cet effet, être couvert par leur assurance.

Article 6 : le Comité des Fêtes n'est pas responsable des détériorations, des vols, des intempéries éventuelles et de leur conséquences.

Article 7 : les véhicules peuvent accéder à l'aire d'exposition pour le rangement à partir de 17h45.

Article 8 : il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription, même en cas d'intempérie et de non-participation.

Demande de réservation à renvoyer à:

Anne-Christine Dupont, 25 rue du moulin, 44710 St Léger les Vignes.

Renseignements: Anne-Christine 06 89 55 65 64, Ursula 06 82 94 66 91

Nom, Prénom :

Adresse complète

.....

Code postal..... Ville :.....

N° de tél:.....Port

Email :

Nature et n° de la pièce d'identité (joindre photocopie recto verso) :

.....

Délivrée à Le

Je serais présent le dimanche 3 septembre 2017 et réserve:

Emplacement intérieur (3 m x 2 m) x 10 € =

Emplacement extérieur (4 m x 2 m)x 10 € =

Chèque à l'ordre du Comité des Fêtes

Je m'engage à respecter le règlement

Date et signature